



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET ASSOCIATION SPORTIVE

C. A. P. ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

L'E. P. S., enseignement obligatoire

Les 2 années de C. A. P. sont complémentaires et visent à favoriser l'esprit d'équipe et l'entraide, tout en valorisant la construction de l'estime de soi.

Les élèves pourront pratiquer plusieurs activités sur les 2 années :

- * certaines activités dites « individuelles » comme la course en demi-fond, la musculation, la course d'orientation ou le badminton et
- * d'autres dites « collectives » comme les sports collectifs notamment.

Dans tous les cas, toutes les activités seront pratiquées avec la nécessité de l'entraide, du respect des différences et des capacités, notamment en musculation ou randonnée pédestre qui représente des sorties de 6 heures en début d'année.

L'association sportive (A. S.), enseignement facultatif et volontaire

Tous les élèves du lycée ont la possibilité de s'inscrire à l'association sportive (coût de la licence 20 €) à l'année où ils peuvent pratiquer les activités et compétitions suivantes : musculation, football, badminton, raid nature, escalade, musculation, sortie ski ...

Projet « Jeunes en montagne »

Tous les élèves de première année du lycée polyvalent Emmanuel Mounier ont la possibilité de s'inscrire à un projet montagne visant à emmener un groupe de 30 jeunes découvrir l'effort, la nature et l'hiver dans nos montagnes !



À RETENIR

- * Première année de C. A. P.
2 heures par semaine
+ sorties randonnée ;
- * deuxième année de C. A. P.
2 heures par semaine ;

évaluation pour l'obtention du C. A. P.
en « contrôle en cours de formation » (C. C. F.).